

publications faites en présence du nous l'écrit & de paten
et serment requis et soussigné. après avoir exigé prest
mutuel consentement, nous les avons mis au jour selon la
vrité de notre sainte mère l'Église catholique et apostolique
et romaine. Et de Meilleurs pastes, Joseph gère, Joseph -
gineux, et honore de ce grand honneur et signé et
moy. Reynold Louis. L'écrit. Hincman 1892

Le Vingt et quatrième
dix et sept La —
Mathieu père de
Long temps au présent
mariage d'environ quarante cinq ans, fils de feu Sebastian et de Elzabe
de Mathieu Jeanette, et d'eux de gabrielle Benoit d'une part, et Jeanne
père
gibonière âgée d'environ trente six ans, fille de feu Jean et de
Jeanne Blanche de la Ville de Boulon d'autre, à l'el
dans l'eglise paroissiale après les trois publications faites,
et l'attestation en forme de l'office fut en l'eglise cathédrale
de Boulon en date du Vingt et troisième du présent mois, en
présence de nous l'écrit et des parents et témoins requis et suffisants,
après avoir exigé leur mutuel consentement, nous les avons
mariés selon le rit de notre sainte mère l'eglise catholique
apostolique et romaine. Ette. Malloirel pasteur, honnoré Loly
Joseph greffier, et plusieurs autres témoins ont signé après moy
Raymond l'écrit Malloirel pasteur Latty Syrus
pierre serrat